

LA RIVIERE INVENTÉE

Depuis 1988, il existe en France une nouvelle rivière « sportive », une rivière bretonne située à l'extrême sud-ouest du département des Côtes d'Armor (ex Côtes du Nord) sur le canal de Nantes à Brest.

A côté d'un escalier de 20 écluses, descendant un dénivelé de 50 m sur 3,5 km de long, le Département, à l'instigation du club de Maëi-Garhaix, a en effet accepté d'aménager 20 glissières qui permettent aux canoéistes et kayakistes de naviguer en toutes saisons, sans descendre de bateau, sur un parcours sans danger, et de connaître 20 fois en peu de temps l'émotion du toboggan vous précipitant, dans un jaillissement d'eau blanche et d'écume, au sein de la rivière ...

C'est Napoléon 1er, qui décida la construction du canal de Nantes à Brest, afin de disposer d'un moyen de transport échappant au blocus de la marine anglaise. Né d'une situation aussi provisoire, équipé de 238 écluses sur 385 km, ce canal avait peu de chances de survivre commercialement à l'avènement du rail, puis de la route. Aussi, le barrage de Guerlédan put être édifié en 1928 sans trop d'oppositions. Cet ouvrage coupait la liaison Nantes - Brest, transformant le canal initial en 2 canaux Indépendants. Ces deux tronçons ont été maintenus en état sur une certaine distance, grâce sans doute au développement de la navigation de plaisance et à la beauté des sites qui les jalonnent.

Les parcours, entretenus et pratiqués, vont de Nantes à Pontivy pour la partie sud, et de Port de Carhaix à Châteaulin pour la partie nord. Et au milieu, me direz-vous ? Au milieu, il y a toujours la ligne de partage des eaux figurée par la « grande tranchée », un bief de 2,5 km creusé par des soldats européens prisonniers des armées napoléoniennes, et l'étang de Coron, réservoir du canal.

Côté nord, côté brestois donc, les amis de Carhaix se sont dit : quel dommage de ne pas utiliser cette eau que l'on envoie pour alimenter le canal ! Comme le canal, après la « grande tranchée » emprunte le lit de la rivière de Kergoat, les écluses sont des ascenseurs bâtis sur un déversoir déjà existant.

C'est ainsi que les 20 premières écluses ont vu leur déversoir équipé d'une glissière à canoë-kayak en alliage d'aluminium, glissière articulée en haut et reposant sur un flotteur en bas, type FFCK. De plus, des panneaux latéraux guident l'entrée du bateau et une toile de raft assure la jointure de l'articulation. Ainsi, compte tenu du soin qui a été apporté à la construction, des hydrospeeds et des baigneurs peuvent utiliser l'installation.

En 1989, deux critères se sont déroulés sur ce parcours alors que les compétitions classiques de l'hiver breton devaient être annulées !

Cette installation constitue un apport précieux à la pratique du Canoë-Kayak. Le département des Côtes d'Armor s'est doté d'un site nouveau complétant son réseau de rivières et de superbes fjords (Jaudy, Trieux). Il devient un grand département touristique adapté à notre discipline.

Texte et photo Daniel BONNIGAL